

L'accès de tous à une eau de qualité, un des dix-sept objectifs de développement durable fixés par les Nations unies à l'horizon 2030, demeure problématique Outre-mer. Et 5,6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique dans l'Hexagone.

Les Echos, Joël Cossardeaux, le 17/07/2018

Si la France figure parmi les pays plus développés de la planète, elle n'en est pas moins en retard dans plusieurs domaines essentiels, comme l'accès à l'eau et à l'assainissement, aux services publics ou encore au logement, l'état des ressources naturelles. Des lacunes que signale le rapport d'étape sur la mise en oeuvre des [objectifs de développement durable \(ODD\)](#) présenté ce mardi, devant les Nations unies à New York, par Brune Poirson, la secrétaire d'Etat à la Transition écologique.

Pas moins de « 650.000 personnes ne sont toujours pas raccordées au réseau d'eau potable, essentiellement parmi les plus vulnérables », indique ce document, qui analyse l'état d'[avancement](#) de six des dix-sept ODD adoptés en septembre 2015 par l'ONU. Ces objectifs, [que les entreprises sont de plus en plus nombreuses à inscrire dans leur stratégie RSE](#) (responsabilité sociale et environnementale), ont vocation à être atteints en 2030.

Gros retards Outre-mer

De même, tout le monde ne dispose pas, en France, d'équipements d'assainissement efficaces et sûrs. Il reste exactement 1 % de la population à couvrir et à sortir de situations qualifiées par ce rapport de « critiques » en Outre-mer. En Guyane, au moins 15 % des habitants ne sont pas desservis par les réseaux publics d'eau potable.

Autres retards de développement : ceux observés au regard de l'ODD n° 7, qui est de « garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ». Quelque 5,6 millions de ménages sont en situation de précarité énergétique et 1,6 million grelottent dans leur logement.

Un indicateur négatif sur la sécurité

Il reste également à la France à cocher de nombreuses cases pour satisfaire aux exigences à l'ODD 11, relatif à la qualité de vie en ville. L'accès à tous à un logement et à un coût abordable n'est toujours pas garanti. Malgré l'instauration, en 2008, d'un « droit au logement opposable », 55.000 ménages reconnus prioritaires sont encore sur liste d'attente, dont 30.000 en Ile-de-France. La qualité de l'air reste largement perfectible. Celle-ci demeure problématique dans 40 % des logements, tandis qu'à l'extérieur, [les valeurs limites fixées par Bruxelles sont franchies pour 5 polluants sur douze.](#)

Un dernier indicateur ne manquera pas de surprendre, celui qui porte sur l'accessibilité à « des espaces publics et des espaces verts sûrs », laquelle pose un problème. Selon le rapport d'étape, « 40 % des femmes ont renoncé à fréquenter certains lieux publics à la suite de manifestation du sexisme et 15 % des femmes âgées de 18 à 29 ans ont connu ou connaissent des sentiments de peur dans la rue ».